Rapport

sur un nouvel instrument envoyé à l'académie par Mr Le Comte, de Montuley, ancien Chirurgien en chef sur les Vaisseaux, ancien Chirurgien Major et Mre en Chirurgie à l'Andeperceuse près Bernay en Normandie. &c.

La nomenclature longue et fastidieuse des pièces qui composent un instrument nous ayant paru, en général, moins propre à la faire connoître, qu'un simple coup d'œil, nous avons cru pouvoir nous écarter de la description ~~détaillée~~ de l'instrument de Mr Le Comte.

Il est facile de voir d'ailleurs que cet instrument n'est que le forceps ordinaire dont les branches sont bifées vers le milieu de manière que l'extrémité de chaque cuillère s'engage dans la partie supérieure du manche.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 39 n° 10 a

par ce changement fait au forceps, M. Le Conte s'est proposé 1.° de le rendre plus portatif
2.° d'obvier à la difficulté qu'éprouve quelquefois l'accoucheur au moment où il va entrecroiser les branches du forceps 3.° enfin de fournir le moyen d'évaluer le dégré de compression que l'on exerce sur les os du crâne, pour ne pas le porter au-delà de celui qui convient.

pour mieux entrer dans les vües de M. Le Comte nous avons cru ~~pouvoir ne~~ devoir recourir à ses propres expressions

" aussi prévaudrait, dit il, un instrument
" qui joint à la précieuse qualité d'être
" applicable dans les mêmes cas et avec
" autant de succès (que le forceps ordinaire)
" n'aurait aucun de ces deffauts

" Tel est celui, ajoute-t-il, que j'ay
" l'honneur de présenter à l'académie;
" il est très portatif. L'opérateur est maître

„ de comprimer à volonté et il ne reste
„ aucune difficulté à la réunion des
„ branches.

Il est évident que M. le Conte croit que son instrument est préférable au forceps ordinaire dans tous les cas où l'application de cet instrument est indispensable.

Nous n'opposerons pas à M. le Conte les quarante années qui militent en faveur de l'usage du forceps ordinaire que l'on pourroit multiplier encore par le nombre des accoucheurs de l'Europe qui l'ont employé et qui s'en servent toujours avec succès : les deux faits seulement cités par M. le Conte, en faveur de son instrument, supporteroient avec peine cette opposition.

Nous nous bornerons à exposer, d'une manière succinte, ce que les plus légères connoissances dans l'art des accouchements

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 39 n° 10 b

seront aisément d'autres, que le moyen dont M. le Comte s'est servi pour réunir les branches du forceps entraine plus d'inconvénients qu'il n'offre d'avantages.

Voici quel a été le résultat de quelques expériences faites sur le phantome, et auxquelles plusieurs de nos confrères ont bien voulu concourir.

Les branches du nouvel instrument, détachées de leur manche, deviennent trop courtes pour que l'accoucheur puisse les tenir avec sureté et les introduire, comme il convient, surtout lorsque la tête de l'enfant ne remplit pas complettement l'excavation du petit bassin: cette difficulté deviendra beaucoup plus grande encore lorsque les parties molles seront tuméfiées ou que l'embonpoint de la femme sera excessif.

Si l'on fait ensuite attention à la difficulté de rapprocher la partie inférieure des branches pour les ajuster dans le glissoir ; si l'on évalue le tems qu'il faut pour débiter la vis qui doit faire monter le glissoir et affermir les branches de l'instrument sur la tête de l'enfant, enfin si l'on prend en considération les cris et les mouvements de la femme, qui tendent toujours à déranger les branches de l'instrument ; l'on jugera si l'application du nouveau forceps est préférable à celle du forceps ordinaire.

Quel est l'accoucheur à qui la réapplication du forceps de Mr Le Comte ne paraîtra pas fort embarassante lorsque la tête de l'enfant échappée d'entre les branches, il faudra, comme cela arrive quelquefois, les placer de nouveau ?

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 39 n° 10 c

Le forceps ordinaire n'offre-t-il pas au contraire par sa simplicité un moyen pour remédier promptement à cet incident, surtout lorsqu'il est dirigé par un accoucheur qui réunit la dextérité à la connaissance parfaite des rapports des dimensions du bassin avec celles de la tête de l'Enfant ?

Ce que nous venons de dire suffit sans doute pour faire connaître les inconvénients ~~attachés à l'application~~ du nouveau forceps, relativement à la manière dont les branches se réunissent ; il ne nous reste donc qu'à savoir si le degré de compression que l'on exerce sur les os du crâne de l'Enfant avec le forceps de Mr Leroy est plus certain, qu'il ne l'est avec le forceps ordinaire.

Nous insisterons peu sur cet objet : nous remarquerons seulement que la différence du volume de la tête des Enfants,

que la position dans laquelle l'on n'a pas toujours une certitude physique, que les variétés qui s'observent dans les dimensions des différents bassins &c. fournissent des raisons plus que suffisantes pour démontrer l'impossibilité d'estimer précisément le degré de compression que l'on exerce sur les os du crâne avec le forceps, au moment de son application; nous pouvons même ajouter que tout moyen de rapprocher les branches, semblable à celui que M. Le Comte a mis en usage est nuisible en ce que par ce moyen la compression est permanente et qu'elle doit être toujours portée au delà du degré suffisant, par la crainte de ne pas saisir la tête de l'enfant avec assez de fermeté et d'en manquer la prise.

Telles sont une partie des raisons que l'on peut alléguer pour prouver que l'instrument de M. Le Comte n'est point préférable au

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

forceps ordinaire et qu'il ne fait réellement qu'augmenter le nombre des instruments inutiles, dont on peut dire que l'art des accouchements est surchargé.

Nous finirons par observer que nous n'avons pas eu l'intention de critiquer l'instrument de M. le Comte; que nous avons seulement cherché à faire connaître cet instrument et répondre aux vues que l'académie s'est proposé en nous chargeant d'en faire l'examen.

Nous sommes persuadés que tout jugement prononcé et déposé dans le sein de l'académie ne sauroit porter atteinte à l'estime particulière et à la reconnoissance dûe aux personnes qui veulent bien faire part de leurs travaux: nous ne sommes pas même éloignés de penser que l'académie ~~peut~~ ne puisse faire quelques remerciments

à M de Lorte ce seroit une manière

de l'encourager et de l'engager à communiquer

ce que les circonstances, fortunées ~~de la~~ du

zèle qu'il ~~fournit~~ parait avoir, luy offriront

d'intéressant et d'utile.

Ce 10. 7bre 1789. By

Académie Nationale de Médecine Bibliothèque